

Le lundi 4 avril 2022

Mmes et Mrs les Conseillers Municipaux

Destinataires : Conseil Municipal

CONVOCATION

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui se tiendra le :

Vendredi 8 avril 2022 à 18 h 00

Salle du conseil municipal en mairie

Objet de la séance :

- Compte de gestion
- Compte administratif
- Affectation de résultat
- Budget primitif 2022
- Taux impositions (état 1259)
- Questions diverses

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Xavier DUPONT

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**SÉANCE du 8 avril 2022**

Date de la convocation : 04 avril 2022	Nombre de membres en exercice : 11
Date affichage : 04 avril 2022	Nombre de membres présents : 9
	Nombre de votants : 10
	Nombre de procurations : 1
<i>L'an deux mil vingt-deux, le huit avril à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune de Rillé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Rillé, par le Maire Monsieur Xavier DUPONT.</i>	Présents : Xavier DUPONT, Anne GODIER, Bénédicte SLONINA, Florence CROCHARD, José GRUWE, Antoine JANOD, Thierry MARTIN, et Rosalie YOUSFI
Secrétaire de séance : Florence CROCHARD	Absent : David FOSTIER, Sébastien RAMEAU
Certifié exécutoire	Absentes représentées : Nicolas BRIARD (ayant donné procuration à Anne GODIER)
Publié ou notifié le 21 avril 2022	

1- Approbation du compte de gestion (Budget Principal)**D/2022-10**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant :

1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

2° statuant sur l'exécution du budget principal de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de déclarer que le compte de gestion dressé pour le budget principal pour l'exercice 2021 par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

<i>2-Budget Principal Communal – approbation du compte administratif D/2022-11</i>

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Monsieur Xavier DUPONT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Le compte de gestion ayant été approuvé à l'unanimité,

Monsieur Xavier DUPONT, Maire, s'étant retiré au moment du vote,

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Mme GODIER Anne,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2021 ;

2° Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Arrête les résultats définitifs.

<i>3 - Affectation des résultats de l'exercice 2021</i>
--

<i>D/ 2022-12</i>

Le Conseil Municipal,

Après avoir examiné le compte administratif de l'année 2021 du budget principal, statuant sur l'affectation du résultat,

Constatant que le Compte administratif fait apparaître à la clôture de l'exercice :

- un excédent cumulé de **175 506.01 €** de fonctionnement
- un déficit cumulé de **50 829.15 €** d'investissement

-
- un reste à réaliser en dépense de **13 616.40 €** d'investissement
 - un reste à réaliser en recette de **9 078.12 €** d'investissement

Après avoir examiné le compte administratif du budget principal de l'année 2021, statuant sur l'affectation du résultat, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021 comme suit sur le budget principal 2022 :
- au compte D001, le report du déficit d'investissement de **50 829.15 €**
- au compte 1068, afin de couvrir une partie du besoin de financement en section d'investissement de **55 367.43 €**
- au compte R002, le report de l'excédent de fonctionnement d'un montant de **120 138.58 €**

4 – VOTE du BUDGET PRIMITIF 2022	D/2022-13
---	------------------

L'assemblée délibérante arrête le budget pour l'année 2020, à l'unanimité, qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

Section de fonctionnement dépenses : 377 045.10 €

Section de fonctionnement recettes : 377 045.10 €

Section d'investissement dépenses : 271 194.03 €

Section d'investissement recettes : 271 194.03 €

Informations diverses

- Point sur la réunion du comité syndical du RPI (budget)
- Point sur la réunion du comité syndical du SIAB (budget)
- Programmation du circuit inaugural des travaux réalisés depuis 2 ans avec un circuit de ruban à couper (Tour du lac, chemin, travaux du point poste, travaux de la boule de fort, renouvellement et extension du camping HUTTOPIA) fixé le 8 juillet 2022.
- Programmation du 13 juillet à la salle des fêtes avec plateau froid, animation musicale avec Guy LARUE, retraite aux flambeaux et feu artificiel.
- Information de la venue d'une épicerie ambulante le jeudi matin de 08 h 30 à 12 h 00 sur la place François Hébert
- SITE INTERNET réunion de lancement en mai pour une mise en ligne courant juin.
- Diffusion d'une lettre d'information aux rilléens courant mai

Fin de séance : 20 h 15

RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS PRISES EN SEANCE DU 8 AVRIL 2022				
N° délibération	Nomenclature « Actes »		Objet de la délibération	Page
	Code	Thème		
D/2022-10	7.1	Décisions budgétaires	Approbation du compte de gestion (Budget Principal)	18
D/2022-11	7.1	Décisions budgétaires	Budget Principal Communal – Approbation du compte administratif	19
D/2022-12	7.1	Décisions budgétaires	Affectation des résultats de l'exercice 2021	19
D/2022-13	7.1	Décisions budgétaires	Vote du budget 2022	20

Les membres du conseil municipal attestent avoir participé à la réunion du conseil municipal du 8 AVRIL 2022 en mairie de RILLE, avoir pris part au vote et pu consulter le registre des délibérations

EMARGEMENTS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	
SEANCE DU 8 AVRIL 2022	
Monsieur Xavier DUPONT, Maire 	Madame Anne GODIER, 1^{ère} adjointe au maire 
Madame Bénédicte SLONINA, 2^{ème} adjointe au maire 	Madame Florence CROCHARD, 3^{ème} adjointe au maire 
Monsieur David FOSTIER, conseiller municipal ABSENT	Monsieur Thierry MARTIN, conseiller municipal délégué 
Monsieur Antoine JANOD, conseiller municipal 	Monsieur Nicolas BRIARD, conseiller municipal
Monsieur José GRUWE, conseiller municipal 	Madame Rosalie YOUSFI, conseillère municipale 
Monsieur Sébastien RAMEAU, conseiller municipal ABSENT	